



www.andel.fr

N° 640

Mars 2021

Les Brèves d'ANDEL...



RECENSEMENT MILITAIRE

Afin de se faire recenser, les jeunes gens et jeunes filles sont invités à passer à la mairie dès le mois où ils atteignent 16 ans, munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) justifiant leur nationalité française.

LISTES ELECTORALES - INSCRIPTIONS



Afin de pouvoir voter aux prochaines élections des **Conseillers Départementaux et Régionaux des 13 et 20 juin**, vous avez jusqu'au **7 mai 2021** pour vous inscrire sur la liste électorale (CNI ou passeport en cours de validité et justificatif de domicile de moins de trois mois).

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement sous réserve de leur recensement en mairie et qu'ils n'aient pas déménagé (il est préférable de passer au secrétariat pour s'assurer que vous êtes bien inscrit).

ETAT CIVIL

Naissance : le 16/03 – Antoine ODIE - La Pironnais

Décès : le-8/03 Raymond ROBERT- 7 La Fontaine aux Saules

CORONAVIRUS COVID-19

Le taux d'incidence est en forte augmentation sur le territoire communautaire. Le Préfet a pris un arrêté rendant le **port du masque obligatoire pour tout piéton sur l'ensemble du département jusqu'au 7 avril 2021 inclus.**

Pour information, l'agglomération Lamballe Terre et Mer précise que l'actuel centre de vaccination va doubler sa capacité de vaccination courant avril.

Ainsi davantage de créneaux de rendez-vous seront proposés aux personnes éligibles, sur la plateforme en ligne **KelDoc** et par téléphone au **02 57 18 00 60**.

Pour rappel la mairie reste à votre disposition pour faciliter vos démarches en cas de difficultés.

Prenez soin de vous et de vos proches.

ECOLE SAINTE-ANNE

• **Vacances scolaires de Printemps** : du vendredi 23 avril après la classe jusqu'au lundi matin 10 mai.

• **Inscription rentrée scolaire 2021/2022** : pour les enfants nés en 2018 (instruction obligatoire à 3 ans) et autres années, les inscriptions à l'école Sainte-Anne se font sur RDV dans le respect des règles sanitaires.

Merci de joindre la **Directrice, Catherine Hamonic** au

02 96 31 11 19. eco22.andel@enseignement-catholique.bzh

N'hésitez pas à consulter le site de l'école : ecoleandel.fr

[ANDEL'IR]

Vous le pressentiez peut-être...

Pour nous, cela fait plusieurs semaines que l'idée germe dans nos têtes, **le festival ne pourra malheureusement pas se tenir les 7 et 8 mai prochains**, les conditions sanitaires ne le permettant pas.

Mais contrairement à de nombreuses associations qui se sont vues contraintes de jeter l'éponge à cause du Covid, nous vous assurons que notre association AnDEL'ir reste active et travaille à la tenue possible du festival à une date ultérieure.

Vos encouragements, preuve en est le succès de la Tartiflette, nous montre que vous êtes derrière nous -et vous en remercions-, ce qui nous motive à poursuivre l'aventure !...

Prenez soin de vous, c'est tout ce qui importe à l'équipe d'AnDEL'ir !



lamballe-terre-mer.bzh
Communauté d'agglomération

> ÉCONOMIE

Aides exceptionnelles covid-19

Face à ce nouvel épisode de cette crise sanitaire, l'État, la BPI, la Région Bretagne, les chambres consulaires et Lamballe Terre & Mer se mobilisent pour soutenir les entreprises. Numéro spécial d'information sur les mesures d'urgence pour les entreprises et les associations en difficulté : **0806 000 245** Plus d'infos sur le site internet : www.lamballe-terre-mer.bzh

Campagne de soutien au commerce de proximité : nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux !

Derrière cette campagne de Lamballe Terre & Mer Agglomération, c'est un mouvement de solidarité qui est lancé sur les 38 communes du territoire, **en concertation avec les associations de commerçants.**

Réactifs et imaginatifs, nos commerçants s'organisent : commande en ligne ou par téléphone, livraison, vente à emporter, le maximum est fait pour répondre aux besoins des habitants et ce dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous.

Parmi ses actions, LTM se veut facilitatrice et accompagne les commerces qui le souhaitent, en relayant les services mis en place sur son site : www.lamballe-terre-mer.bzh/toussolidaires

Tous solidaires, continuons à nous protéger et consommons local !

Distribus

A la suite de demandes formulées par les habitants de LTM, le réseau Distribus s'adapte en rajoutant de nouveaux arrêts et de nouveaux horaires pour les lignes Chrono' (fascicules disponibles en mairie).

Covoiturage, partenariat de Lamballe Terre & Mer / EHO

En complément de l'offre du réseau de transport de LTM, le covoiturage est une solution alternative à la voiture en solo.

- **Comment devenir covoitureur ?** : s'inscrire sur ouestgo.fr contact@ehopcovoyeurs-nous.fr ou **éhop** 02 99 35 10 77.
- **Pas de solution de transport pour aller au travail ?** Contactez EHO du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h au 02 99 35 01 56 ou sur solidaire@ehopcovoyeurs-nous.fr



> PETITE ENFANCE - JEUNESSE

RPAM : Continuité des activités

Les animations du Relais Parents Assistants maternels (RPAM) proposées aux professionnels et aux parents accompagnés d'enfant(s) de moins de 3 ans : des espaces-jeux, des ateliers à thèmes reprennent sur inscription. Retrouvez les agendas du relais sur www.lamballe-terre-mer.bzh.

Centres de loisirs, inscriptions vacances d'avril (26/04 au 07/05)

- Inscription des 3-11 ans : du 23 mars au 3 avril.
- Inscription des 11-17 ans : à partir du 23 mars.

Informations sur lamballe-terre-mer.bzh et sur portail Activités Enfance Jeunesse <https://portail-famille.lamballe-terre-mer.bzh>

Le Centre Social Intercommunal (CSI) LTM co-anime avec le service Vie Sociale et Prévention de Lamballe-Armor une sortie familiale à **la Récré des 3 Curés, le jeudi 29 avril 2021** (dans la limite des places disponibles et sous réserve que la situation sanitaire le permette). Inscription **avant le 15 avril**, auprès de Julie GAUDIN (référente famille du CSI) au 06.03.02.30.15. 1€ par personne. Transport à partir de la mairie de Lamballe. Apportez votre pique-nique, le goûter sera offert.

Mission Argent de Poche

Retrait des dossiers d'inscription à partir du **1^{er} avril**, au SIJ de LTM, en mairie, sur lamballe-terre-mer.bzh ou sur le portail activités enfance jeunesse portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh - (date limite : le 30/04).

Recherche Emploi-Service Civique

La Structure d'Information Jeunesse (SIJ) est à la recherche d'un(e) volontaire en service civique pour le projet « Mission argent de poche » (participation au suivi administratif des missions, à l'accompagnement des jeunes et de leurs familles ainsi que des agents et élus dans la mise en place des missions et au bilan du projet...). Durée du service civique : 8 mois, 30 H/S. ☎ Youenn TERTRE –S.I.G. au 02 96 50 87 90

Ludothèque -Continuité des activités

Que ce soit pour emprunter des jeux ou venir jouer sur place, la Ludothèque de LTM reprend ses activités sur l'ensemble des sites mais uniquement sur rendez-vous, afin de garantir la distanciation dans les locaux. ludotheque@lamballe-terre-mer.bzh ou **02 96 50 78 81**

> CULTURE- SOIREE BLUES EN LIVE

Le conservatoire vous invite à assister, **vendredi 9 avril**, à un concert blues diffusé en direct sur les réseaux sociaux. Rens : lamballe-terre-mer.bzh, dans la rubrique agenda.

LTM accueille le dispositif **FACILHA « Bien vivre dans son logement »**, porté par le CAUE des Côtes d'Armor et financé par le Département.

L'objectif : guider les pré-sénior et les sénior, dans leurs projets logement. Permanences gratuites sur Rdv. ☎ *Bonjour Habitat* 02 96 32 96 66 – habitat@lamballe-terre-mer.bzh

> ENVIRONNEMENT

Attention aux frelons asiatiques !

Le frelon asiatique est un danger pour la faune et la flore locale.



De mars à juin, les femelles fondatrices sortent de leur hibernation et créent les nids primaires. Petits (de la taille d'une orange), ils se trouvent généralement à moins de 3 mètres de haut, à l'abri des intempéries : sous un toit, une cabane, un garage, dans une boîte aux lettres, un nichoir à oiseaux...

La reine y pondra ses premiers œufs, point de départ d'une nouvelle colonie qui pourra contenir jusqu'à 3000 frelons lorsque le nid secondaire aura été construit.

Si vous voyez un nid primaire, contactez la mairie (opération entièrement prise en charge par LTM).

Jardin au naturel

A l'heure où le printemps se réveille, la végétation ne demande qu'à exploser. Pour la **biodiversité**, la **qualité de l'eau** et tout simplement pour votre santé, il vous est rappelé **l'interdiction** d'utiliser, d'acheter et de posséder des **pesticides non homologués**. Seuls les produits de bio contrôle, les produits utilisés en agriculture biologiques ou les produits à faibles risques, sont autorisés dans l'enceinte de votre propriété. **Tous les produits achetés avant janvier 2019 sont à déposer en déchèterie.**



Des conseils et astuces pour un jardin au naturel ? : rendez-vous sur les pages environnement, rubrique « Tous au jardin » du site : www.lamballe-terre-mer.bzh

Les ateliers Faber et Mazlish

L'AFR de Landéhen propose aux parents du territoire de s'inscrire à un **cycle de formation Faber et Mazlish** en **visio-conférence**

- Accueillir les sentiments négatifs de l'enfant (frustration, colère...), susciter le désir de coopérer chez l'enfant, mettre des limites fermes tout en maintenant un climat d'ouverture...
- Résoudre les conflits familiaux dans une atmosphère de calme Animé par .A LEGRAS, **le jeudi soir à 20h30 les 15 avril, 20 mai, 3 juin, 17 juin et 1^{er} juillet 2021.**

☎ 06 11 38 34 10 -V. LUCAS Tarif : 50 € pour l'ensemble du cycle

Le PASS'ENGAGEMENT - un dispositif pour les 18-25 ans



Le Département, la Caf, l'ADII et les collectivités locales s'engagent auprès des jeunes en quête d'autonomie. **Découvre le monde associatif** à travers l'engagement bénévole et bénéficie d'un **coup de pouce** pour réaliser ton projet !

- **tu souhaites t'engager** dans une association, intervenir auprès de personnes âgées et/ou handicapées, accompagner l'aide aux devoirs, encadrer des activités sportives, culturelles ...
 - **tu as besoin d'un financement** pour réaliser un projet personnel et/ou professionnel (formation, mobilité, logement) ?
- Dépose un dossier de PASS'ENGAGEMENT** et bénéficie d'un financement en contrepartie d'un engagement citoyen.
Date limite de dépôt des candidatures : le 1^{er} juin.
Renseignements : cotesdarmor.fr ou caf.fr ou Maison du Département de St-Brieuc 76 A rue de Quintin-CS 50551 22035 Saint-Brieuc Cedex